

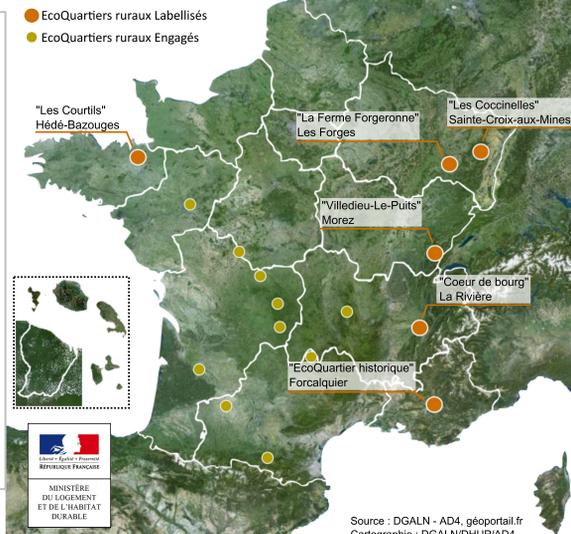
1

## EcoQuartier en milieu rural

Selon la définition de l'INSEE, réactualisée lors de la création du Nouveau zonage en aires urbaines (2010), une commune rurale est caractérisée par une zone de bâti non continu et/ou une population de moins de 2 000 habitants.

En se basant sur cette définition, les campagnes de labellisation EcoQuartier précédemment menées ont montré que des petites communes s'engagent au quotidien dans cette exigence d'aménagement durable.

Ces villages et bourgs ruraux, issus pour la plupart d'une tradition rurale agricole, se sont développés dans le passé selon des modes d'aménagement qui avaient su intégrer certains principes du développement durable. Construits avec une grande attention portée à la préservation et à la valorisation des ressources locales et aux conditions climatiques, ils ont valeurs d'enseignement et constituent un socle solide pour l'aménagement durable des « Nouvelles ruralités ».



Source : DGALN - AD4, géoportail.fr  
Cartographie : DGALN/DHUP/AD4

2

## Les problématiques rencontrées :

- Une démarche jugée complexe et contraignante
- Une faible valorisation de la démarche auprès des acteurs locaux
- La répartition et la mise en œuvre des compétences au sein des collectivités territoriales
- La maîtrise du foncier
- Une difficulté à attirer les bailleurs sociaux ou lotisseurs
- Une difficulté à identifier et/ou mobiliser les acteurs
- Une identification souvent trop tardive des projets pour établir des pistes d'amélioration

## Les leviers d'action identifiés :

### Sur les territoires avec les acteurs de terrain :

- avoir une réflexion globale et collective qui part d'un besoin local identifié, inscrit le projet EQ dans une stratégie de développement territorial partagée, intègre l'existant et anticipe au mieux les impacts potentiels du projet
- élargir le cercle des acteurs associés aux échanges autour des EQ (réseaux « EQ et aménagement durable en milieu rural », mutualiser les expertises, les enseignements, les outils, associer les différents acteurs publics/privés/associatifs...)
- mutualiser les bonnes idées/bonnes pratiques

### A l'échelle nationale :

- améliorer la communication : démystifier la démarche, travailler à l'appropriation du terme « EcoQuartiers » par l'ensemble des types de territoires concernés
- réinterroger la démarche au regard des spécificités des territoires ruraux, favoriser l'élargissement des échelles de réflexion tout en intervenant sur de plus petits périmètres
- faciliter l'appropriation de la boîte à outils (en cours de constitution) par les territoires ruraux (expliciter/adapter les 20 engagements selon les priorités/compétences des collectivités rurales, avoir une vigilance particulière sur certains aspects dans l'analyse des projets)
- renforcer/compléter cette boîte par des outils pratiques (communication locale, actions, jeux d'acteurs, outils méthodologiques simples permettant l'élaboration du diagnostic territorial amont par les élus et les habitants)
- mettre les EcoQuartiers ruraux en réseau, favoriser les échanges et réflexions (grand forum ouvert, cérémonie de remise des labels, journées nationales thématiques EcoQuartier...) voire mettre en lien différents programmes (ex. avec celui de l'AMI Centres-Bourgs)

1/3 des logements neufs se construisent dans une commune de moins de 2 000 habitants entre 1999 et 2008

En juin 2016, sur 39 EcoQuartiers labellisés 6 sont en milieu rural et 11 sur les 98 engagés

3

### Projet « Cœur de bourg » - La Rivière (38 – Auvergne-Rhône-Alpes)

[770 hab, situé à 28 km de Grenoble]

Objectifs : redynamiser la commune par des services de proximité, redonner une centralité au bourg et gérer le risque inondation en cœur de village.

Comment ? : des partenaires institutionnels et techniques engagés, une valorisation des matériaux naturels locaux et une étude de faisabilité et un cahier des charges précis.

Les solutions apportées par la mise en place de l'EcoQuartier : la création d'un pôle multi-services qui anime et redonne une vie au cœur du village (place centrale avec un bar/restaurant), la réinterprétation du patrimoine (réaménagement d'un ancien séchoir à noix) et une gestion technique de l'aléa lié aux crues torrentielles intégrée au projet urbain (espaces inondables longeant le merlon sont aménagés en mare pédagogique, terrasse submersible et promenade piétonne).



éco  
quartier

Une intégration  
patrimoniale et  
environnementale  
du projet



Participation  
citoyenne

4

### « Les Coccinelles » - Sainte-Croix-aux-Mines (68 – Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)

[2 021 hab, situé à 70 km de Sélestat dans le Haut-Rhin]

Objectifs : maintenir un dynamisme et donner une nouvelle image du territoire, créer un lotissement écologique et économe en terrain, expérimenter des alternatives à la maison standardisée.

Comment ? : une friche ferroviaire disponible en lien avec le centre-bourg, des élus volontaires pour affirmer une architecture contemporaine, des choix typologiques et architecturaux qui s'appuient sur une analyse du contexte.

Les solutions apportées par la mise en place de l'EcoQuartier : une politique culturelle, événementielle et touristique portée par la commune et l'intercommunalité, élaboration du PLU, création de logements écologique et évolutifs en bois respectant l'intimité des habitants de par leur architecture et malgré la densité du projet.



Des acteurs  
locaux  
engagés



Création de  
lotissements  
innovants

5

### « Les Courtils » - Hédé-Bazouges (35 - Bretagne)

[2 099 hab, situé à 26 km de Rennes]

Objectifs : accueillir de nouveaux habitants pour conforter le bourg, favoriser la mixité sociale à travers un urbanisme innovant, réaliser des aménagements sobres, en relation avec le paysage, affirmer une architecture contemporaine de qualité.

Comment ? : des liens étroits avec les communes voisines, une sensibilité acquise lors d'un voyage d'études en Allemagne, une dynamique associative et culturelle engagée.

Les solutions apportées par la mise en place de l'EcoQuartier : création d'un nouveau maillage urbain pour le centre-bourg, intégration de la mixité sociale et culturelle par l'alternance au sein du lotissement de logements sociaux et de parcelles en libre accession, une sensibilisation citoyenne à l'« éco-habitat » par le biais d'un forum et d'initiatives associatives.



Redynamisation  
économique,  
culturelle et  
sociale du  
centre-bourg